

Le 10 juillet 2023

Posez votre candidature au comité de négociation de l'unité de l'exploitation postale urbaine

Le Conseil exécutif national a nommé Lana Smidt au poste de négociatrice en chef de l'unité de l'exploitation postale urbaine.

Le moment est venu de lancer un appel aux membres qui seraient intéressés à faire partie des comités de négociation de nos deux plus importantes unités de négociation, c'est-à-dire l'unité de l'exploitation postale urbaine et l'unité des factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS).

La convention collective de l'unité urbaine vient à échéance le 31 janvier 2024. Les préparatifs en vue des prochaines négociations sont en cours. Les membres ont proposé des revendications lors des assemblées générales des sections locales. Ces revendications font actuellement l'objet de discussions dans le cadre des conférences régionales, et les propositions adoptées dans le cadre de ces conférences seront ensuite acheminées au palier national. En août, le Conseil exécutif national établira un programme de revendications et le soumettra ensuite à la ratification par les membres.

Entre-temps, le STTP mettra sur pied le comité de négociation de l'unité urbaine. Conformément aux dispositions du paragraphe 6.11 des statuts nationaux, le comité de négociation de l'unité urbaine doit être composé d'au moins une femme, une personne francophone et une personne anglophone.

Il s'agit d'un des postes les plus importants au Syndicat. Veuillez en tenir compte au moment de soumettre votre candidature.

Responsabilités des membres du comité de négociation de l'unité urbaine

- Sous la direction de la négociatrice en chef et du Conseil exécutif national, les négociatrices et négociateurs sont responsables de présenter les revendications à Postes Canada dans le but de négocier une convention collective.
- Les membres du comité sont responsables d'étudier les revendications afin d'être capables de les défendre auprès des représentantes et représentants de Postes Canada.
- Après les négociations, les membres du comité devront préparer un rapport à l'intention du prochain comité de négociation.

Compétences

- Expérience en négociation d'une convention collective.
- Solides connaissances de la convention collective, et des programmes et activités de Postes Canada.
- Expérience en matière de préparation, d'audience et d'arbitrage de griefs.
- Capable de travailler de manière autonome et en équipe.
- Capable de travailler pendant de longues heures et loin de chez soi.
- Bonnes capacités de rédaction et d'organisation.

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >



 Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.

- Connaissances des droits de la personne et des préoccupations en matière de santé et de sécurité sont considérées comme un atout.
- Expertise relative aux procédures de travail est considérée comme un atout.
- Être membre en règle.

Formulaire de candidature ci-joint

Veuillez remplir le [formulaire](#) et l'envoyer à l'adresse suivante :

Candidature – Comité de négociation
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3
bthebault@cupw-sttp.org

La date limite pour poser votre candidature est le 31 juillet 2023.

Solidarité,



Jan Simpson
Présidente nationale
2023-2027 / Bulletin n° 025
/bk sepb 225 mn scfp 1979

